

## LE COMITE ODISCÉ

---

# Réunion du 8 juillet 2022 du comité ODISCÉ

## Synthèse de séance

### 1. INTRODUCTION

Au nom de l'IRSN et de Jean-Christophe Niel, Patrice Bueso remercie les membres du comité pour leur présence et le travail accompli depuis la dernière séance.

Michel Badré introduit la réunion en précisant l'objet de la réunion, avec deux sujets. Le premier et principal sujet porte sur la surveillance radiologique de l'environnement, avec pour objectif d'élaborer des recommandations qui seront transmises à l'IRSN. Le second concerne les activités médicales, dans le but d'introduire les débats qui se tiendront lors de la prochaine réunion.

Au préalable, les projets de compte-rendu et de synthèse de la réunion précédente sont soumis à l'approbation des membres, les remarques reçues ayant été intégrées dans les dernières versions transmises avant la réunion. Les deux documents sont validés. Les synthèses des réunions, tout comme leurs ordres du jour, sont publiés sur les pages dédiées au [comité](#) sur le site de l'IRSN. Le compte-rendu reste un document interne au comité.

### 2. SAISINE DU COMITE SUR L'IMPLICATION DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA SURVEILLANCE PAR L'IRSN DE L'ETAT RADIOLOGIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Véronique Leroyer rappelle le processus d'élaboration des projets de recommandations du comité en réponse à la saisine de l'IRSN. La saisine a pour principal objectif de renforcer le partenariat entre la société civile et l'IRSN sur la surveillance de l'environnement effectuée par l'IRSN. Sur la base des discussions lors de la réunion du 20 avril 2022, le secrétariat technique du comité a repris les nombreuses idées des membres, les a regroupées pour en faire ressortir des propositions, rassemblées par catégories. Un premier document (comportant des objectifs, sous la forme de huit items, et 46 propositions) a ainsi été envoyé aux membres, avec un questionnaire à remplir en ligne afin de recueillir leurs avis sur ces différentes propositions. Outre les tendances sur l'importance des propositions, les réponses des membres assorties de commentaires sur les besoins de reformulation, de regroupement ou de précisions, ont permis au secrétariat technique du comité d'établir un nouveau document comportant des objectifs, sous la forme de quatre items, et 29 projets de recommandations rassemblés en catégories (méthodologie générale, façon de favoriser le concernement, manière de conduire les actions, actions concrètes, suivi des actions et reddition des comptes). Cette note a été envoyée aux membres en préalable à la réunion, afin qu'ils puissent se prononcer en séance sur ces projets de recommandations.



Patrice Bueso précise ensuite les axes selon lesquels l'IRSN analysera les recommandations que lui adressera le comité, à savoir l'apport à la robustesse de l'activité de l'IRSN et le caractère inclusif de l'ouverture, le spectre des activités couvertes, ainsi que les moyens à consacrer.

Michel Badré rappelle qu'il appartiendra dans tous les cas à l'IRSN de décider de ce qu'il retiendra. L'important est que l'IRSN fasse un retour argumenté au comité, lors d'une prochaine réunion, sur les recommandations retenues, modifiées ou non retenues.

Avant d'aborder plus particulièrement chaque projet de recommandation, Michel Badré propose un premier temps de discussion sur la partie « objectifs » de la note afin de porter un regard global sur leur finalité. Les discussions qui suivent portent principalement sur le fait de connaître, de savoir qu'un dispositif de surveillance existe, de voir comment l'utiliser dans des instances institutionnelles existantes et comment cela se relie au sujet général de la démocratie environnementale, ainsi que sur l'ordre de priorité des objectifs. Sur cette base, le président rédigera avec le secrétariat technique un paragraphe chapeau correspondant le plus possible aux échanges.

Audrey Lebeau-Livé anime ensuite les discussions sur les projets de recommandations avec un système de « vote coloré » permettant à chaque membre de préciser si le projet de recommandation lui convient, s'il a un amendement à proposer, s'il n'est pas à l'aise avec le projet, ou s'il ne souhaite pas se prononcer. Cette méthode permet de consacrer les temps de discussion aux amendements proposés et aux points posant problème dans les projets.

Les échanges constructifs sur ces projets de recommandations ont permis de déterminer celles qui sont acceptées en l'état, celles qui sont à reformuler, celles qui ne sont pas conservées ou qui sont reprises comme un objectif. Une nouvelle version révisée de la note sera envoyée suite à la réunion afin que les membres puissent à nouveau se prononcer.

### **3. BREVE INTRODUCTION SUR L'EXPERTISE DE L'IRSN SUR LA RADIOPROTECTION MEDICALE ET PREMIERES DISCUSSIONS**

Jean-Michel Bonnet présente les activités médicales de l'IRSN qui se situent au cœur des politiques publiques et des enjeux sociétaux que ce soit sur des sujets de diagnostic, de thérapie ou d'urgence radiologique. Dans le cadre de sa mission de radioprotection, l'objectif pour l'IRSN est d'optimiser les pratiques sans remettre en cause le bénéfice pour le patient, la qualité du diagnostic ou l'efficacité du traitement, ainsi que de prendre en compte la qualité de vie du patient en réduisant les effets secondaires des traitements. Les activités portent notamment sur le suivi des expositions médicales de la population et de celles des professionnels de santé, ainsi que des enjeux de radioprotection liés à l'utilisation de nouveaux radiopharmaceutiques ou de nouvelles technologies. En outre, l'Institut participe à l'épidémiologie clinique sur les effets secondaires et leur lien avec les doses délivrées, à l'amélioration des connaissances pour optimiser les traitements et réduire les effets aux tissus sains et aux organes sensibles et à l'identification des biomarqueurs des effets secondaires. Enfin, l'IRSN apporte son appui aux professionnels de santé pour la reconstitution de doses afin d'évaluer les surexpositions en cas d'incident ou d'accident radiologique et formule des recommandations pour le traitement des cas les plus sévères. Pour conclure la présentation, Jean-Michel Bonnet précise les apports qu'il voit dans un dialogue pluraliste patient-professionnel-expert : favoriser le dialogue sur les risques et les principes de radioprotection sans détourner les citoyens des politiques de prévention ou des bénéfices diagnostiques ou thérapeutiques, observer et quantifier les effets secondaires des traitements contre le cancer, permettre au citoyen un choix éclairé sur ses habitudes de vie dans un contexte de multi-expositions.

Les membres discutent ensuite des possibilités de contribution du comité aux travaux de l'IRSN dans les activités présentées. Il est rappelé la collaboration avec la Ligue contre le cancer (qui représente les patients et a pour mission de favoriser la recherche). L'IRSN souhaite développer et dynamiser ses interactions avec les associations de patients en vue de contribuer à la pertinence et à la robustesse de ses travaux, notamment sur le chantier des effets secondaires et de la qualité de vie du patient. Les sujets évoqués sont notamment le besoin d'acculturation des patients et leurs familles sur les effets de la radioactivité sur le corps et les référentiels de doses, sur l'accumulation des doses, sur les notions de bénéfices et risques, ainsi que le dialogue entre le médecin et le patient. Il est également souligné des enjeux de compréhension sur les multi-expositions, de l'évolution des expositions liées au médical et leurs différents effets, des facteurs individuels.

#### 4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Concernant le sujet surveillance de l'environnement, Michel Badré rappelle qu'une nouvelle version des recommandations, comprenant un paragraphe chapeau introductif, sera envoyé à l'issue de la réunion. Les membres pourront donc à nouveau se prononcer sur cette version. Audrey Lebeau-Livé propose que l'avis soit adopté, soit par mail, soit lors de la prochaine réunion. L'IRSN se prononcera ensuite sur ce qu'il retient à la réunion suivante.

Concernant le sujet médical, Michel Badré demande à l'IRSN de préparer un dossier de saisine pour engager les travaux lors de la prochaine réunion. Audrey Lebeau-Livé précise que ce dossier sera discuté lors de la prochaine séance qui permettra de récolter la matière nécessaire à l'élaboration de propositions de recommandations. Le programme est ambitieux, mais l'IRSN fera le maximum pour le tenir.

Michel Badré donne rendez-vous aux membres pour la prochaine réunion **le 28 novembre après-midi**.